

Certificat : Expert en soins psychiatriques

PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

Ref : ECSPS14A



Compétences visées

Acquérir une formation clinique et éducative dans une perspective de pratiques avancées.

MODULE 1 : Entretien infirmier de première intention

Développer des compétences en évaluation clinique et dans l'orientation du patient.

Définir l'entretien de première intention

- Le cadre juridique et législatif.
- La place et le rôle des partenaires : infirmier, médecin, psychologue, cadre.
- La particularité du positionnement de l'infirmier en première ligne.
- Les fonctions et les missions de l'entretien :
 - l'évaluation de la demande et de la situation,
 - l'orientation et la prise de décision,
 - la diminution du temps d'attente.
- Le contexte de l'unité : CMP, urgences, VAD, psychiatrie de liaison...
- La relation à l'autre, rappels :
 - les mécanismes de la communication,
 - l'entretien directif et non-directif,
 - l'observation et l'écoute active,
 - la posture clinique : cadre, implication, distance réflexive.

Développer des compétences dans l'analyse clinique et l'évaluation?

- La crise : comment différer et répondre en même temps ?
- L'analyse clinique :
 - la compréhension clinique : approche sémiologique par l'application Semio8G®.
 - le discernement de l'individu,
 - la restitution de l'analyse au soigné,
 - la gestion de la crise et la décision d'orientation.

Construire une méthodologie pour l'évaluation clinique et l'orientation du patient

- La méthodologie pour l'évaluation clinique du patient :
 - le degré de danger pour le patient et pour les autres,
 - l'évaluation du risque suicidaire,
 - l'appréciation de la réalité,
 - l'étayage sur lequel le patient peut se reposer et sa capacité à mobiliser ses ressources,
 - la prise en compte de ses antécédents,
 - la perception des proches : famille,
 - le ressenti du soignant.
- La méthodologie pour l'orientation du patient :
 - la définition de la notion d'urgence,
 - la préconisation de l'orientation médicale et/ou non-médicale (psychologue, IPA, thérapeutes...) : orientation du patient,
 - la préparation d'un suivi psychologique,
 - la mobilisation du réseau médicosocial et de la famille,
 - l'élaboration d'un compte-rendu : rédaction d'une fiche de liaison en tenant compte des éléments sémiologiques observés à partir de l'application Semio8G®.

MODULE 2 : Psychothérapie des psychoses, le rôle infirmier

Acquérir des repères pour assurer une fonction psychothérapique auprès de patients souffrant de psychoses.

Comprendre le trouble psychotique?

- La notion de psychopathologie des psychoses :
 - les premiers épisodes psychotiques ou psychoses émergentes,
 - les symptômes,
 - les syndromes,
 - les troubles schizophréniques.

- La différenciation et les liens entre la psychose et le « handicap d'origine psychique » :
 - la réhabilitation, la remédiation, l'autonomisation, la réinsertion, la psychoéducation...
 - l'évaluation de la personne et de son projet de vie : outils ELADEB, AERES, Qualité de Vie, bilan de santé partagé.
- Les pratiques orientées vers le rétablissement :
 - la réhabilitation psychosociale et l'autonomisation,
 - la remédiation cognitive,
 - l'inclusion sociale et professionnelle,
 - la psychoéducation pour l'utilisateur et la famille...
- L'évaluation de la personne et le développement de son projet de vie (outils) : ELADEB, AERES, qualité de vie, bilan de de santé partagé,

Développer une dimension psychothérapeutique dans l'accompagnement du patient psychotique?

- Les outils relationnels du traitement de la psychose.
- Les caractéristiques de la pensée et du discours psychotique :
 - la dissociation de la pensée,
 - le vécu délirant...
 - *l'insight* et l'anosognosie.
- La relation thérapeutique avec un patient délirant : rencontre avec son univers psychotique.
- Le dialogue de crise (Bangerter) : Aborder, Valider, Dire, Encourager.
- La posture soignante face au délire : comment communiquer avec et malgré les troubles (délires, hallucinations).
- Le programme PEPS (émotions positives).
- La cohérence cardiaque.
- La relation au malade et le cadre thérapeutique comme outils du soin psychique en psychiatrie.
- Le savoir-faire dans le domaine du soin relationnel au patient psychotique :
 - les vignettes cliniques,
 - les extraits vidéo.
- La mise en œuvre d'un atelier d'appropriation :
 - l'élaboration d'un récit narratif en sous-groupe autour d'une situation clinique avec des propositions thérapeutiques,
 - la réalisation d'une lecture collective des récits avec repérage des savoirs expérientiels.

MODULE 3 : Éducation thérapeutique du patient en psychiatrie

Pratiquer l'éducation thérapeutique en l'intégrant au soin en psychiatrie.

Définir l'éducation thérapeutique en psychiatrie

- Le rappel historique des liens entre l'éducation et le soin.
- La maladie chronique : rapport santé/maladie.
- Les modèles de la santé.
- L'analyse de situations d'éducation.
- L'autonomie, le pouvoir d'agir des usagers.

Modéliser et articuler trois champs d'intervention en psychiatrie

- Le comportementaliste, les acquisitions et la réussite, initiation à la pédagogie :
 - les trois types de conditionnement : classique, opérant et social,
 - les trois phases d'intervention de Pinto : engagement, définition, restructuration,
 - *l'insight* : Echelle Q8.
- La psychanalyse, la connaissance de Soi, du patient et de ses potentialités : initiation à la relation éducative :
 - le *coping*,
 - le transfert,
 - *l'empowerment*,
 - la relation éducative par l'entretien non directif ou motivationnel.
- La systémie, les interactions sociales et les potentialités collectives, initiation à l'animation d'un groupe :
 - les ateliers à visée de « rétablissement »,
 - les groupes à thème,
 - l'entretien de groupe : règles de base, position des acteurs (soignants et patients).

S'initier à la construction d'un programme en éducation thérapeutique

- L'analyse de l'existant et le repérage des liens au sein des unités intra et extrahospitalières.
- L'identification du parcours du patient : modalités d'intervention, dimension temporelle, lieux d'intervention.
- La déclinaison du programme : diagnostic éducatif, séances individuelles et collectives, séances d'évaluation.
- Les incontournables d'un programme : finalité, critères d'inclusion du malade, déroulement, contenus et planification, professionnels concernés, modalités de coordination et d'évaluation.

Méthodes

- Jeux de rôle et simulation.
- Analyse réflexive par des validations individuelles et de groupe et par la méthode du *Storytelling*.

Personnes concernées

Cadre de santé, infirmier exerçant dans une structure de psychiatrie : services de soins aigus, CMP, urgences, hôpital de jour, liaison...

Valeur ajoutée

La certification est obtenue par la validation de trois travaux individuels ou de groupe. Elle s'accompagne d'un tutorat à distance et de retours réflexifs individualisés qui favorisent le développement des compétences. Le certificat peut se réaliser sur deux ans. Le module sur l'entretien de première intention peut se réaliser avec des méthodes de simulation.

Ce parcours de formation s'inscrit dans le cadre du système de **Certification Professionnelle** de la **Fédération de la Formation Professionnelle (CP FFP®)**. Ainsi, à l'issue de la formation, les participants pourront prétendre au Certificat Professionnel « *Développer une expertise en soins infirmiers en milieu psychiatrique (CP FFP®)* ».

Pré-requis

» Avoir suivi le **Certificat : Infirmier spécialiste en psychiatrie** ou la **Consolidation des savoirs en psychiatrie**

Dispositif d'évaluation

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** des participants seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- À distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Chaque module peut être suivi séparément. La certification « Expert en soins psychiatriques » s'appuie sur un dispositif plus intégratif et nécessite la validation des 3 modules.

Mise à jour le : **12/03/2025**